# les Ponts-de-Cè

### Ville des Ponts-de-Cé

7, rue Charles de Gaulle - BP 60029 -49135 Les Ponts-de-Cé Cédex

# DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ACCUEIL D'UN CIRQUE AVEC CHAPITEAU SUR LE DOMAINE PUBLIC

### Formulaire à transmettre renseigné, accompagné du dossier complet

à police.municipale@ville-lespontsdece.fr

ou POLICE MUNICIPALE - Esplanade Claude Gendron - 49130 Les Ponts-de-Cé

### Au moins 3 mois et au plus 6 mois avant le jour d'arrivée du cirque.

Tout dossier incomplet (pièces manquantes, renseignements insuffisants, absence de signature...) et/ou reçu hors délai sera classé sans suite et sans notification au demandeur.

## AIRE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DES PONTS-DE-CÉ

Parking public terre battue (environ 6 100 m²) – 50, avenue de l'Europe A l'arrière du Centre Sportif de Haut Niveau Athlétis

L'accueil des cirques sur le site est notamment subordonné au planning d'occupation de celui-ci par les manifestations programmées par Athlétis.

DEMANDEUR
Nom et prénom et/ou raison sociale
Adresse complète
Interlocuteur Courriel
Téléphone organisateurTéléphone interlocuteur
DURÉE DE LA MANIFESTATION (Maximum 7 jours calendaires consécutifs)
Date d'arrivée (installation)// Horaire souhaité Durée montage
Date de départ (démontage complet)/ Horaire souhaité Durée démontage
Date(s) / Horaires des représentations
DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (complément aux fiches techniques fournies)
CIRQUE SOUS CHAPITEAU
<ul> <li>□ dimensions du chapiteau</li> <li>□ dispositifs de fixation sans ancrage (en surface)</li> <li>□ dispositifs de fixation avec ancrage</li> </ul>
STATIONNEMENT DE VÉHICULES
<ul><li>□ remorques □ nombre □ camions □ nombre</li><li>□ autres □ nombre préciser lesquels</li></ul>
immatriculation de chacun des véhicules
<u>-</u>
<u>-</u>
<u>-</u>
<u>-</u> 
<del>-</del>
<u>-</u> -
=
Les véhicules non déclarés sur ce formulaire ne seront pas autorisés

AVEC MÉNAGERIE
<ul><li>□ nombre d'animaux</li><li>□ parquage extérieur (sur terre battue uniquement) □ nombre</li></ul>
□ préciser lesquels
□ parquage intérieur (véhicules) □ nombre
□ préciser lesquels
PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE
□ copie de la carte d'identité du demandeur
□ licence d'entrepreneur de spectacles délivrée par la DRAC
□ extrait du registre du commerce et des sociétés en cours de validité
□ extrait du registre de sécurité en cours de validité et dûment complété par l'exploitant du spectacle
□ attestation d'assurance responsabilité civile multirisque en cours de validité à la date du spectacle et au nom de l'exploitant
□ copie du certificat de capacité pour l'entretien et la présentation au public d'animaux vivants non domestiques délivrée par le Ministère de l'environnement □ notice descriptive du spectacle
☐ fiche technique du chapiteau (surface, capacité d'accueil des gradins, temps de montage et de démontage, plan)
□ fiche technique du convoi et des installations annexes
□ chèque caution d'un montant de 567 euros pour les cirques d'une surface égale ou supérieure à 500 m² (montant fixé pour l'année 2019 par décision du maire n° 18-DG-138 du 17/12/2018) □ calendrier de la tournée avec identité et coordonnées de son responsable
RÉGLEMENTATION AFFICHAGE ET DIFFUSION SONORE SUR DOMAINE PUBLIC
* <b>AFFICHAGE</b> - Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal du 10 décembre 1993, les affichages / fléchages temporaires sont interdits sur l'ensemble du territoire communal (à l'exception de ceux relatifs aux manifestations associatives locales et uniquement aux emplacements et conditions définis par la ville).  * <b>DIFFUSION SONORE</b> - Les diffusions sonores sont soumises à la réglementation fixée par l'arrêté préfectoral n° 2018-029 du 12 avril 2018.
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR
Fait à Nom, prénom et signature du demandeur
Le/ Cachet de l'établissement demandeur
RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION
POLICE MUNICIPALE - Date réception dossier//  □ courriel □ courrier postal □ remise directe aux services □ autre (préciser)  □ complet/ □ incomplet □ complété le//  □ avis favorable □ avis défavorable □ rejet (incomplet, hors délai)  Observations
DIRECTION SERVICES TECHNIQUES - Date réception dossier//
Observations